



FNEC FP FO 33

*FNEC FP FO 33
17 Quai de la Monnaie
33080 Bordeaux cedex
fnecfpo33@gmail.com*

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation
Professionnelle
FORCE OUVRIERE

Déclaration liminaire CSASD du 30 juin 2026

Monsieur le Directeur Académique,

En introduction et en séance, la FNEC FP FO 33 dénonce et s'opposera à la poursuite des suppressions de postes (42 en Gironde) et des ajustements de carte scolaire qui prévoient encore de nouvelles fermetures de classes. Ces nouvelles mesures viennent s'ajouter aux 135 classes fermées au mois de mars. Alors que l'école manque de tout, le budget de guerre et d'austérité Macron Lecornu provoque une saignée à laquelle il faut ajouter les postes préemptés pour les pôles d'appui à la scolarité (PAS).

Des PAS à marche forcée y compris pour les AESH sommées de signer leur avenant dans l'heure, quand le délai d'un mois réclamé par la FNEC FP FO n'a même pas fait l'objet d'une réponse !

Le ministre de l'Education nationale Geffray a décidé une nouvelle expérimentation de construction de carte scolaire dans 18 départements dont la Gironde. Mais la FNEC FP FO 33 ne participera pas à la planification des suppressions de poste !

Ces quelques lignes ne sont pas celles d'un syndicat déconnecté de toute réalité ou installé dans une espèce de d'opposition systématique et dogmatique...non ces quelques lignes sont le reflet exact de ce qui se passe dans l'Education Nationale en France et en Gironde ; elles sont l'expression exacte de ce que vous faites endurer à nos collègues, nos élèves, leurs parents.

D'ailleurs puisque nos déclarations liminaires vous semblent souvent trop éloignées du terrain, nous allons vous faire lecture d'une motion rédigée par vos personnels au début du mois

Tout y est dit :

Nous, 13 enseignants et AESH, réunis en conseil des maîtres le 3/06/2026 :
Nous sommes attachées au service public d'éducation qui a pour mission de donner une chance à tous les élèves et leur permettre la réussite scolaire.

Nous déplorons :

- les fermetures de classes, sous prétexte d'une légère baisse démographique

En effet, il y a 1140 postes à créer dans l'E.N en Gironde (psychologues scolaires, infirmières scolaires, postes de remplaçants, médecins scolaires). Au lieu d'en profiter pour d'améliorer les conditions de travail dans les écoles, collèges et lycées publics, le gouvernement organise méthodiquement leur dégradation.

- le manque de soutien de la part de notre hiérarchie afin d'avoir un appui cohérent.
- le nombre grandissant d'élèves accueillis avec des PAI (Projet d'accueil individualisé) lourds, sans personnel médical qualifié, ce qui induirait le report de gestes médicaux sur les enseignants- ce qui n'est pas notre métier (piqûres, contrôle de matériel, stress...)
- le déploiement des P.A.S (Pôles d'appui à la scolarisation) qui prennent des postes sur les classes dites « ordinaires » et se substituent au P.I.A.L. Les P. A.S contournent les notifications M.D.P.H. dans le but de dénotifier les élèves. Il y a en 5 cette année, il y en aura 35 l'an prochain puis 53 en 2027 (1000 en France) ! Il y a 50 000 élèves notifiés sans AESH en France à ce jour et 30 000 qui attendent une place en établissement spécialisé.
- la fermeture organisée des I.M.E (Instituts Médicaux Éducatifs) et de structures spécialisées (S.E.G.P.A) et le dispositif « Hors les murs ».

Mais pourquoi ? Un élève en milieu ordinaire coûte 7 fois moins cher qu'en milieu spécialisé.

L'État fait subir à l'Éducation Nationale ce qu'il a fait subir à France Télécom : dégrader les conditions de travail pour que les fonctionnaires démissionnent ou se suicident. Des contractuels non formés coûtent et vivent dans la précarité.

Du budget il y en a, mais pas pour nos enfants, seulement pour la guerre !

La priorité nationale ne devrait-elle pas être l'École Publique ? Ainsi que les autres services publics qui sont la pierre angulaire de notre République : Hôpital, Justice, Police. Nos impôts servent- ils à payer le France Libre et la marche vers la guerre ?

Qu'attendons-nous ?

Nous demandons :

- **un statut pour les AESH, un salaire décent et un temps plein.**
- **le dégel du point d'indice et l'augmentation de notre salaire à minima à hauteur de l'inflation (33 % du salaire perdu entre 2000 et 2025)**
- **l'arrêt de l'inclusion systématique sans moyen, mais une inclusion à hauteur des besoins des élèves, dans des structures spécialisées**
- **le recrutement sous statut et le ré-abondement des listes complémentaires**
- **le respect de nos Obligations Réglementaires de Service**
- **le respect de la liberté pédagogique**
- **l'arrêt des labellisations qui se calquent sur le management privé. L'ECOLE n'est pas à VENDRE. Pas d'AOC pour les classes !**
- **le retrait de la loi RILHAC qui fait du directeur notre supérieur hiérarchique.**

Tout y est dit.

Frédéric Fernandez, Cindy Garcia, Christophe Grimaux,

Delphine Paille, Julie Raiola et Camille Tastet,

pour la FNEC FP FO 33